

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 5 (1897)
Heft: 8

Artikel: Rabaud St-Etienne et le gouvernement bernois
Autor: Mottaz, Eug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-7325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'entendons pas déroger en quoi que ce soit aux libertés et franchises qui leur furent accordées jusqu'ici par nos prédécesseurs, ni créer aucun préjudice ou aucune charge pour eux ou leurs successeurs à l'avenir.

Donné à Rossinière le 8 de mars, l'an du Seigneur 1412, sous notre sceau pendant en témoignage des choses susdites.

Par ordre du dit Seigneur Comte,

Anthoine FROSSAR.

Moi Jean Chalvini châtelain de Gruyère reconnais avoir eu et reçu véritablement des hommes prédits, par la main de Rolet Champion leur châtelain. Savoir 60 florins d'une part et 10 livres lausannoises d'autre part, accordés comme dessus au dit Seigneur de Gruyère pour les raisons susdites.

Donné le 11 janvier, l'an du Seigneur 1413.

Le susdit Jean CHALVINI.

RABAUD ST-ETIENNE ET LE GOUVERNEMENT BERNOIS

J'ai retrouvé dans un ancien recueil de pièces diverses l'intéressante lettre citée plus bas. On sait que son auteur, Jean-Paul Rabaud-St-Etienne, fut un des plus marquants parmi les membres de l'Assemblée constituante française. Fils de Paul Rabaud, le pasteur du Désert, il fut, lui aussi, ministre protestant et adopta avec enthousiasme les principes de 1789. Député au Tiers-Etat de Nîmes, il prit une grande part à la discussion de l'acte constitutionnel de 1791. Il mit toujours une ardeur et une persévérance remarquables à obtenir pour ses coreligionnaires la liberté de conscience et de culte et s'occupa aussi activement des lois sur la garde nationale, les assignats, etc. Il fit décréter l'établissement d'une seule chambre législative et adopta le *veto* suspensif en faveur du roi. Député de l'Aube à la Convention, il combattit la mise en jugement de Louis XVI, vota pour l'appel au peuple, pour la détention jusqu'à la paix et enfin en faveur du sursis. Il se vit plus tard enveloppé dans la proscription du parti girondin, se cacha, fut découvert et mourut sur l'échafaud le 5 décembre 1793.

Voici maintenant la pièce en question :

Lettre de M. Rabaud de St-Etienne, président de l'Assemblée nationale constituante, à un membre du Grand Conseil de Berne, M. Jenner de Worlauf, Lieutenant aux Gardes.

Paris, 3 avril 1790.

Votre lettre, monsieur, m'a fait plusieurs plaisirs, elle m'a annoncé que vous vous souvenés de moi, que vous aviez la bonté de vous y intéresser, que vous aimés ma patrie qui m'est cent fois plus chère que moi-même, que vous aimés la liberté et que ses principes régénérateurs ont passé dans votre pays, si respectable d'ailleurs à tant de titres. Il est peut-être le seul où l'on ait joui des avantages de la liberté sans la posséder ; vous méprisez vos sujets sans les opprimer, vous les humiliez jusqu'au point où vous pourriez commencer de les aigrir, votre bonheur a été que vous n'avez pas eu besoin de leur argent et que les hommes ne sont bien sensibles qu'à cette perte ; cependant, les fruits de votre arbre politique n'ont point de saveur parce qu'il manque de fortes racines ; vos peuples sont paisibles, ils ne sont pas heureux, ils manquent d'émulation pour les arts et les sciences parce qu'il est à peu près indifférent d'avoir des talents et des lumières dès que le crédit donne les places. Vous auriez pu garder longtemps ce régime sans notre dangereux voisinage. Votre conseil est sage d'augmenter le nombre des familles qui ont part au gouvernement, mais où s'arrêtera-t-il et quelle raison aura-t-on pour fixer jusqu'à quel point l'aristocratie doit-être délogée ; c'est graine semée qui lèvera et je prie le Ciel que cet Evangile fructifie...

On voit que Rabaud-St-Etienne avait assez bien saisi la situation politique du canton de Berne et sa lettre à Jenner est certainement une des critiques les plus sévères qui aient été écrites à ce sujet.

Eug. MOTTAZ.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Nous avons dit dans notre avant-dernière chronique que beaucoup de Genevois cherchent à conserver la **Tour de l'Île** à laquelle se rattachent tant de souvenirs historiques. M. J. Mayor, conservateur du Musée Fol, a publié dernièrement à ce sujet une brochure intéressante qui renferme un grand nombre de renseignements sur les événements qui se sont déroulés autour de ce monument depuis sa